

# 7 ème OPEN ASPOM JEAN MANDOUZE

## RÈGLEMENT DU TOURNOI

### ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

BORDEAUX ASPOM ÉCHECS organise :

#### Le 7 ème OPEN JEAN MANDOUZE

du VENDREDI 11 novembre 2022 au DIMANCHE 13 novembre 2022

dans la salle du restaurant d'entreprise SNCF

(83bis, Rue Amédée-Saint-Germain 33800 BORDEAUX)

mise à disposition par le **Comité d'Établissement Régional des Cheminots** de Bordeaux

### ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

Les termes masculins employés dans le présent règlement doivent s'entendre également au féminin

- Les règles du jeu sont celles de la FIDE en vigueur. On appliquera les règlements particuliers de la FFE pour les opens.
- Le tournoi est réservé exclusivement aux joueurs Français licenciés A de la FFE et aux joueurs étrangers possédant un code FIDE inscrits dans une autre fédération.
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE).
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant réglé leurs droits d'inscription à l'heure prévue pour la clôture.

### ARTICLE 3 HORAIRES, FORFAITS

- inscriptions sur place: VENDREDI 11 novembre de 08h 00 à 08h 45
- Affichage des appariements ronde 1 d° à 08h59

RONDE 1	VENDREDI	11.11.2022	09 H 01
RONDE 2	VENDREDI	11.11.2022	14 H 02
RONDE 3	VENDREDI	11.11.2022	18 H 03
RONDE 4	SAMEDI	12.11.2022	09 H 04
RONDE 5	SAMEDI	12.11.2022	14 H 05
RONDE 6	DIMANCHE	13.11.2022	09 H 06
RONDE 7	DIMANCHE	13.11.2022	14 H 07

Remise des prix le DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022 à 18 h 00 dans cette même salle

La pendule des blancs est mise en route à l'heure RÉELLE du début de la ronde. Les joueurs absents **30'** après cette heure de début sont déclarés forfaits pour cette ronde.

#### BYE

**Une seule fois durant le tournoi, en prévenant l'arbitre au plus tard avant la fin du pointage pour la R1 ou la fin de la ronde précédente, un joueur peut décider de ne pas participer à la ronde suivante, à l'exception de la dernière. Cette partie non jouée, appelée « bye », rapporte un demi-point.**

### ARTICLE 4 CADENCE

1h30' et 30 s/coup.

### ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

PAR CHÈQUE BANCAIRE RECU AVANT LE SAMEDI 05.11 2022 :

	Inscriptions avant 05/11/2022	Sur place :
Seniors	30 €	40€
Jeunes et féminines	20 €	22€
RENONCEMENT AUX PRIX	20 / 15 €	35 / 17 €

Inscription par mail = dispense de paiement en avance, présence indispensable 20' avant la ronde 1  
Paiement en avance = appariement ronde 1 assuré

## ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement les systèmes suivants:

- 1-Cumulatif
- 2-Performance
- 3 Buccholz tronqué

## ARTICLE 7 PRIX

Classement général : les prix garantis sont en **gras**

1 <sup>er</sup>	<b>300 € garantis</b>
2	150 €
3	100 €
4	80 €
5	60 €

Par catégories: (à titre indicatif)

3 Catégories ELO A, B, C

	A	B	C
1 <sup>er</sup>	<b>60€</b>	<b>60€</b>	<b>60€</b>
2 <sup>ème</sup>	50€	50€	50€
3 <sup>ème</sup>	40€	40€	40€

La liste des prix est affichée avant la troisième ronde,  
prix non cumulables – les prix non garantis sont calculés sur la base  
**de plus de 60 joueurs au tarif plein**

## ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre principal: Alain Sallette, AE1

## ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

Elle est constituée des Sep, SepF, Vet et VetF , participants au tournoi, présents et volontaires, au moment de la réclamation.

## ARTICLE 10 DIVERS

- interdiction de fumer à l'intérieur du bâtiment.
- La sortie de la salle de jeu n'est autorisée que pour rejoindre la zone fumeur, immédiatement à l'extérieur de la porte d'entrée.
- **RAPPEL** : les appareils de communications doivent être éteints et détenus dans des sacs FERMÉS, (art.11.3.b du règlement Fide adapté). Les tablettes et autres ordinateurs, les documents écrits autre que les feuilles de partie sont interdits dans la salle de jeu.
- exclusion après un forfait non justifié et dossier de demande de suspension automatique de 3 mois.
- toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement oral ou écrit et affiché dans la salle de jeu, deux avertissements écrits entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné.

## ARTICLE 11 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement, les règlements FFE, FIDE et la Charte du Joueur d'Échecs.

L'organisateur et arbitre,

Alain Sallette

